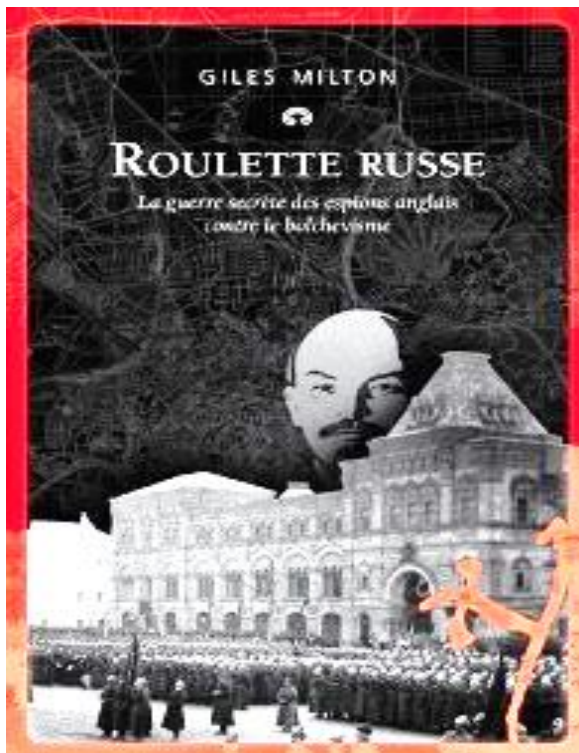


L'ETRANGE DESTIN DU SOUS-LIEUTENANT CHANCEL

TROISIEME PARTIE : RETOUR A PLEAUX

Les chapitres précédents ont narré la vie mouvementée du sous - lieutenant Chancel jusqu'à sa disparition supposée à Tsaritsine en août 1918 . Si les troubles de la guerre civile rendent plausible cette disparition, l'on a vu qu'aucun témoignage ni document décisif n'en apportait la preuve formelle, ce qui laisse toujours planer un doute.



Livre de Giles Milton sur les activités d'espionnage des alliés en Russie pendant la période où le sous-lieutenant Chancel s'y trouvait

Or ce doute est confirmé par deux pièces du volumineux dossier de Pascal Chancel au fort de Vincennes qui laissent clairement entendre qu'il ne serait pas mort le 27 août 1918 comme le jugement du tribunal civil de la Seine le prétend. La première pièce est un rapport de la brigade de gendarmerie de Pleaux transmis à l'Etat Major du 13^{ème} Corps d'Armée, puis au Ministère de la guerre, le 22 septembre 1919 où l'on peut lire sous la plume du responsable de la brigade « *qu'il y a trois mois environ, un capitaine anglais de retour de Russie a écrit à M. Joseph Chancel de Pleaux (le frère de Pascal) pour l'informer qu'il avait vu en Russie le sous - lieutenant Chancel, qu'il était en bonne santé ainsi que sa famille mais qu'il ne pouvait rentrer en France, étant gardé comme otage par les Bolcheviks* » (voir le rapport du Général Linder commandant la 13^{ème} région militaire, au ministre de la guerre) .

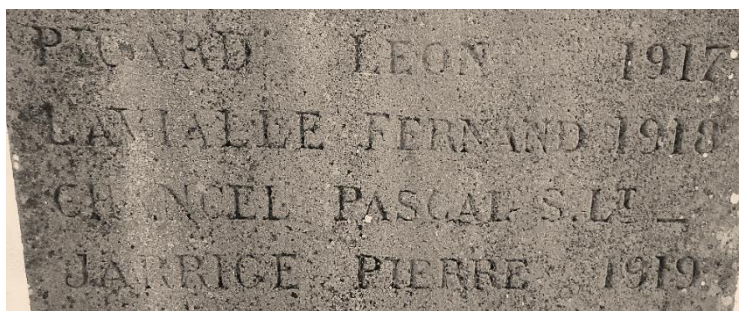
Le témoignage de ce capitaine anglais est confirmé par Joseph Chancel lui-même qui déclare dans une lettre à en tête de sa « *Fabrique de galoches en tous Genres* » adressée au Ministre des pensions le 1^{er} février 1923, qu'il a effectivement informé le Brigadier de gendarmerie de Pleaux de la lettre d'un capitaine britannique affirmant que son frère était encore en vie en juin 1919, mais que la lettre en question, après avoir fait le tour de la famille « *qui n'y avait pas attaché d'importance* » (sic) avait été égarée ou brûlée ... Curieuse réaction d'une famille apparemment soudée, qui semble soudain se désintéresser du sort d'un de ses membres disparu dans des circonstances mystérieuses ! Faut-il y voir l'effet de quelque tension avec

l'épouse du sous-lieutenant vivant encore à Pleaux chez son beau-frère ou le souci de ne pas exhiber une lettre qui eût compliqué la procédure d'obtention d'une pension de veuve ?

Difficile à trancher !

Les recherches entreprises dans les archives officielles à Londres, par Giles Milton⁴⁶ sur l'identité de ce capitaine anglais et sur une possible mention de Pascal Chancel n'ont rien donné. En effet, comme l'écrit Giles Milton à l'auteur : « *...les archives de cette période sont très incomplètes parce que beaucoup ont été brûlées à Moscou même et d'autres ont été détruites lors de leur transfert du Foreign Office aux archives nationales. D'autre part, les archives de l'Intelligence Service (SIS / M16) ne sont pas - et ne seront jamais - accessibles au public...* ». Peu à attendre donc de ce côté-là.

Il reste que rien ne permet de mettre en doute le témoignage de cet officier britannique et qu'en conséquence, la date alléguée de la mort de Pascal Chancel, figurant dans le jugement du tribunal de la Seine, est tout simplement fausse... De même que celle figurant sur le monument aux morts de Barriac !



Inscription sur le monument aux morts de Barriac

Quelles raisons peuvent expliquer ce qui peut être assimilé à un véritable *mensonge d'Etat* ? Sans doute, une bonne et une mauvaise. La mauvaise raison est la volonté de ne pas approfondir une affaire compliquée où deux grands ministères régaliens – Guerre et Affaires Etrangères –

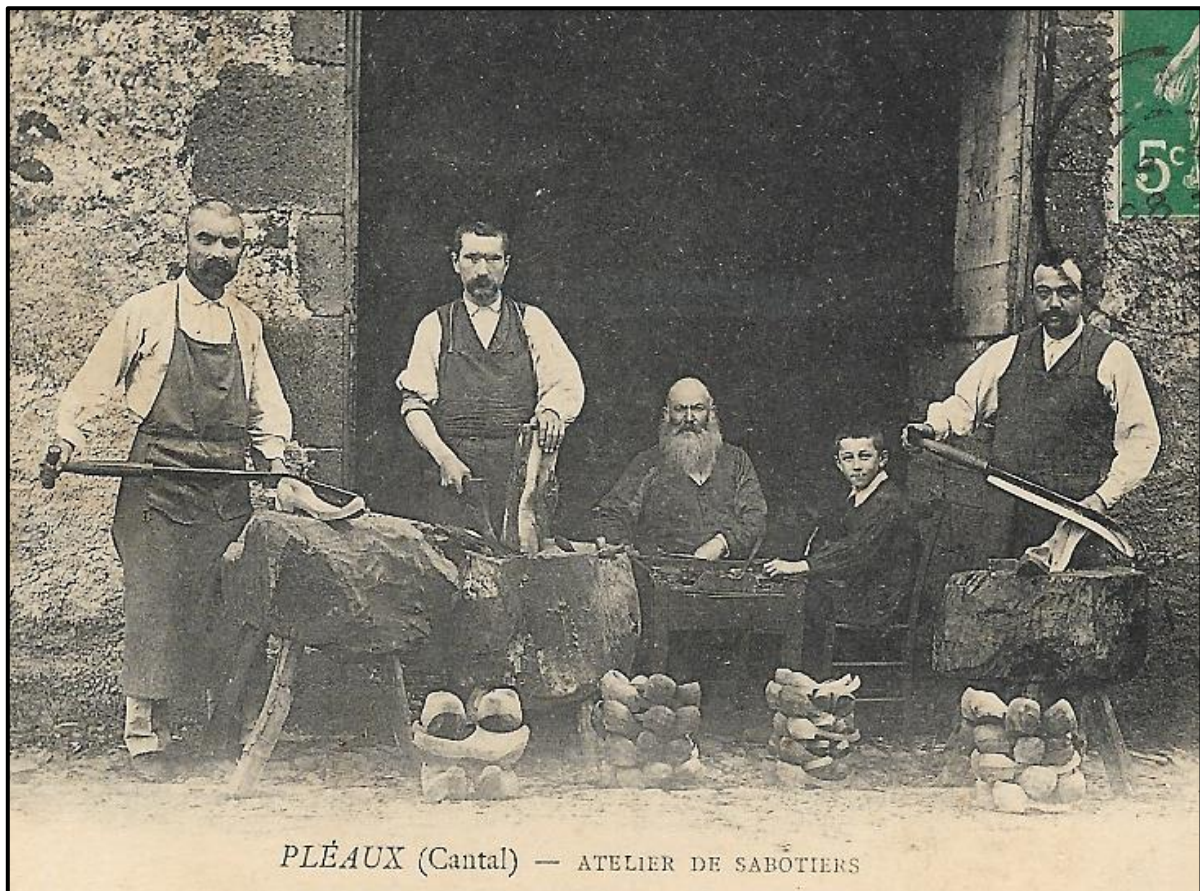
étaient impliqués, sans que l'on sache quelle était la part de responsabilité de l'un et l'autre dans l'échec d'une mission d'espionnage dont nous mesurons mal l'importance aujourd'hui. Quant à la bonne raison, elle réside probablement dans la volonté des autorités – et c'est tout à leur honneur - de rendre justice à l'épouse russe, en lui permettant de bénéficier d'une pension de veuve de guerre⁴⁷.

Ces deux raisons transparaissent dans la lettre du ministre des Affaires étrangères, adressée à son collègue le ministre des Pensions le 11 février 1925 (apparemment signée par Edouard Herriot en personne) où, après avoir admis que le sous - lieutenant Chancel « *semblait pouvoir être considéré comme mort en service commandé* », ce dernier concluait « *qu'en dehors de toutes autres considérations tirées des éléments mêmes de la question (sic) le témoignage*

⁴⁶Giles Milton est l'auteur d'un remarquable ouvrage sur l'activité des services secrets anglais et français en Russie pendant cette période, intitulé « Roulette russe ». Dans une correspondance adressée aux auteurs de l'article, ce fin connaisseur du dossier juge l'histoire du sous-lieutenant Pascal Chancel « *as fascinating as it is mysterious* ».

⁴⁷ Une bonne partie du dossier tourne autour de l'affaire de la pension ... Ainsi la lettre de Joseph Chancel au sujet du capitaine anglais (peut-être opportunément disparue) était - elle destinée au ministre des pensions.

élogieux que porte Monsieur Duroy⁴⁸ sur l'énergie déployée par M. Chancel parait constituer, par une sorte de « réversibilité morale » (sic) un titre de plus à ce que la requête de Madame Chancel soit examinée dans l'esprit le plus large... ». Tout est dit dans cet inimitable style administratif (réversibilité morale !) dont les bureaux parisiens ont le secret lorsqu'il s'agit de jeter un voile pudique sur une affaire embarrassante pour les autorités de la République. Embarrassante pour qui ? pourquoi ? Nous ne le saurons jamais et ne connaissons jamais le fin mot d'une aventure hors du commun. Seul demeure le jugement élogieux, porté sur Pascal Chancel qui, selon ses chefs, a rempli (ou s'est efforcé de remplir) son devoir dans des conditions particulièrement difficiles.



Atelier du sabotier Joseph Chancel (rue d'Empeyssine) chez qui s'étaient réfugiés Alexandra Jegorana Panilow et ses deux enfants.

Quant à Madame Chancel née Alexandra Jegorana Panilow, elle se trouvait à Moscou en mars 1920 dans un refuge de la Croix Rouge avec ses deux enfants Eugène et Vladimir. Rapatriée en France, elle s'installera à Pleaux chez son beau-frère Joseph, fabriquant de galoches, rue d'Empeyssine, ainsi qu'il ressort du recensement de l'année 1921 (maison n° 25, famille n° 35). Mais l'on ne trouve plus trace d'Alexandra Chancel ni de ses enfants au recensement suivant de 1926. Un vieux Pleaudien, réputé pour sa connaissance du passé de la ville, nous a dit avoir conservé un vague souvenir du jeune Vladimir et la descendante d'une branche

⁴⁸ Le consul général, chef de mission.

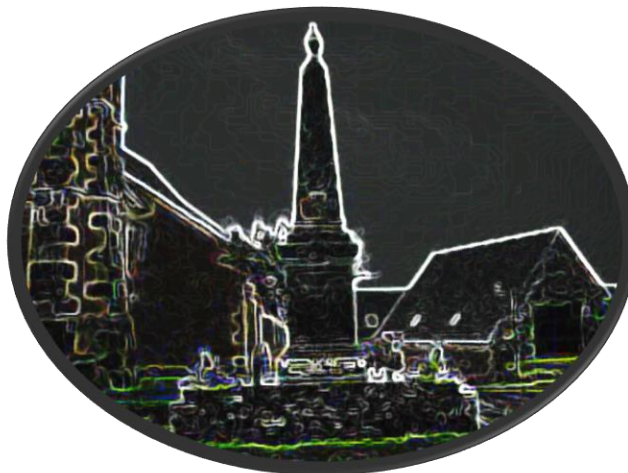
collatérale nous a assuré que le même Vladimir était revenu à Pleaux dans les années 1970 sur la trace de ses ancêtres...

Dernier développement... Il s'agit d'un courrier récent adressé à la rédaction de notre Revue provenant de la descendance directe de Pascal Chancel, en la personne d'un arrière-petit-fils qui se propose de faire des recherches dans les archives familiales pour éclairer quelques obscurités qui demeurent encore sur cette parenté, laquelle semble cependant plus que probable. Nous attendons naturellement avec beaucoup d'intérêt le résultat de ces recherches (voir à ce sujet le courrier des lecteurs).

Voilà ce qui a pu être rassemblé aujourd'hui sur la personnalité attachante de cet officier brillant, natif de la Xaintrie cantalienne, fin connaisseur et fervent amoureux de la Russie éternelle, en même temps que fidèle à sa patrie jusqu'au sacrifice suprême.

Les auteurs auront le sentiment d'avoir fait œuvre utile si, lors du toujours émouvant appel des morts du 11 novembre devant le monument aux morts de Barriac, le nom du sous-lieutenant Chancel suscitait dans l'assistance un léger surcroît d'émotion, en songeant à cet exceptionnel destin !

Colonel Bernard Simon et Jacques Keller-Noëllet



Barriac les Bosquets Monument aux morts